



HAL
open science

De la construction sociale de la légitimité chez les enfants inscrits dans les activités économiques à Abidjan (Côte d'Ivoire)

Barnabé Cossi Houedin

► To cite this version:

Barnabé Cossi Houedin. De la construction sociale de la légitimité chez les enfants inscrits dans les activités économiques à Abidjan (Côte d'Ivoire). *Revue Sociétés & Economies*, 2014, 3, pp.120-138. halshs-01299006

HAL Id: halshs-01299006

<https://shs.hal.science/halshs-01299006>

Submitted on 7 Apr 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

De la construction sociale de la légitimité chez les enfants inscrits dans les activités économiques à Abidjan (Côte d'Ivoire).

Barnabé Cossi HOUEDIN

Université Félix Houphouët Boigny Abidjan

houedin@yahoo.fr

Résumé

Les conflits liés au travail des enfants sont peu étudiés. A travers cet article, la théorie de la reproduction sociale d'Erving Goffman est utilisée pour démontrer la façon dont les enfants déconstruisent, reconstruisent et rendent légitime leurs rapports au travail. Il a pour objectif d'analyser les formes de conflits et les processus de légitimation liés au travail des enfants, notamment en milieu urbain. Sur la base d'une étude qualitative, plusieurs métiers socialement considérés comme étant propres aux enfants ont été étudiés dans la ville d'Abidjan. Au bout de l'analyse, deux résultats majeurs sont retenus: les pratiques conflictuelles, les formes de légitimité économique, de positionnement de l'identité des enfants travailleurs sont affichées comme un processus d'apprentissage. Elles apparaissent également pour ces derniers, comme des moyens adéquats pour se dresser implicitement contre les barrières institutionnelles et se soustraire des stigmates produits sur leur identité au travail.

Mots clés : travail des enfants, conflit, légitimation, identité

Abstract

The conflicts linked to the child labor are poorly studied. Through this item, the theory of the social reproduction of Erving Goffman is used to show the manner of which the children deconstruct, reconstruct and return legitimize their relationship to work .It has for objective to analyze the forms of conflicts and the processes of legitimization linked to the child labor , notably in urban areas. On the basis of qualitative study, several trades socially considered as being specific to the children were studied in the town of Abidjan. At the end of the analysis, two major results are retained: conflicting practices, forms of economic legitimacy, positioning the identity of the child workers are displayed as an apprenticeship process. They appear equally for the latter, as adequate means to erect itself implicitly against the institutional barriers and to subtract itself from the scars products on their identity to the work.

Keywords: child labor, conflict, legitimization, identity

Introduction

En Côte d'Ivoire, la lutte contre le travail des enfants est conduite à travers plusieurs cadres institutionnels. Il ya non seulement les programmes de sensibilisations, les politiques publiques d'élimination de ce type de travail, mais aussi la ratification de normes juridiques pour interdire et dissuader le recrutement des enfants au travail (B.I.T., 2002). Partant de ce fait et mettant en avant une idéologie d'humanisme, des acteurs politiques de premier plan vont même s'impliquer de manière significative dans cette lutte, et l'assimiler à un « programme d'urgence » sociale (Boni G., 2014). Mais, si l'on constate qu'une telle lutte tend à ignorer la place de l'éducation de l'enfant hors des structures formelles comme l'école « classique », des milieux informels comme les espaces marchés, les gares routières tendent aussi progressivement à offrir une réalité éducative similaire à prendre en compte. Ainsi, dans les relations économiques et dans l'imaginaire populaire des espaces précités, parle-t-on de plus en plus d'une majorité qualitative et / ou quantitative d'enfants présents dans l'économie informelle. Dans la même perspective et sur la base de pesanteurs culturelles (Kevin D., 2013), on suppose aussi que dans le fonctionnement des activités économiques occupées par les enfants, il ressort des mises en scène quotidiennes et singulières. Celles-ci débouchent non seulement sur des formes de qualification sociale, des stratégies de fabrication de compétences et de légitimation identitaire, mais aussi des mécanismes de protection et d'autoprotection sociale.

Ces dernières années, c'est-à-dire de 2012 à 2014, plusieurs travaux (Yao R., 2013 ; Kassi G., 2013 ; Brango R., 2013 ; Kouakou D., 2013 ; Tagro Evelyne., 2013) ont été menés sur la thématique « *identification, analyse des mécanismes de protection et d'autoprotection des enfants* » dans la ville d'Abidjan (capitale économique de la Côte d'Ivoire). A l'issue des enquêtes, il ressort les constats suivants : l'application des normes de la lutte contre le travail des enfants, particulièrement dans les politiques municipales évolue de façon parallèle avec l'attachement des enfants travailleurs à certains métiers (cirage de chaussures, porteur de bagages, filles domestiques, précollecte d'ordures). Pour ce qui est de la commune du Plateau (Yao R., 2013), depuis l'année 2000, dans le souci de respecter les normes nationales et internationales sur le travail des enfants, elle a fait le choix d'interdire¹ aux enfants l'accès à certaines activités économiques (le métier de cireur de chaussures). Contre toutes attentes, ces derniers contournent la réglementation en vigueur autour de cette activité économique. Au

¹ Arrêté Municipal n° 009 /CP2/SG/2008

sein de l'administration communale, cette réaction des enfants apparaît comme un « mal » contre la politique locale d'élimination de cette catégorie de travailleurs.

Il existe aussi des oppositions et des contradictions ponctuelles au sein des activités exercées par les enfants. A l'observation, il ya d'un côté des enfants qui tentent de se faire une place de choix dans les activités choisies. Ils recherchent de la clientèle, fixent des prix symboliques allant de 100 à 200 Francs Cfa pour leurs prestations, ou encore reçoivent des dons, gratifications et pourboires c'est-à-dire des sommes d'argent gratuites. De l'autre côté, il ya les adultes qui partagent la même activité que ces enfants. Ces derniers luttent contre la présence des premiers au sein de l'activité considérée.

Bien plus, les enfants travailleurs occupants les activités concernées ne se construisent plus comme une catégorie socialement dominée, dépendants des adultes (Barnier J., 2010). Ils cherchent plutôt à dominer², se légitimer et tentent de contrôler les activités économiques occupées (cirage de chaussures, précollecte d'ordures, filles domestiques, porteur de bagages). Sur les espaces marchés et gares routières par exemple, ces activités sont désignées comme étant leur propriété (Brango R., 2013 ; Tagro Evelyne A., 2013).

De tels constats ont conduit au problème suivant : malgré l'implication significative de l'Etat et dees organes relais telles que les mairies dans la lutte contre le travail des enfants, ces derniers se reconstruisent progressivement comme une catégorie dominante et légitime dans les ctivités économiques dans lesquelles ils s'insèrent socialement. Ainsi, si l'on part du fait que les enfants déconstruisent les normes nationales et internationales contre le travail des enfants, mobilisent cette même ressource pour se reconstruire socialement, une telle situation permet de se poser cette question essentielle : comment comprendre les types d'opposition et les processus de légitimation des enfants travailleurs à travers les activités exercées surtout en milieu urbain abidjanais ?

L'article est une synthèse de ces travaux en question. Le concept d'enfants travailleurs y est abordé comme une catégorie d'acteurs exerçant des métiers dits décents (Bouffard M., 2011). Ils ont entre 10 et 17 ans. Leur engagement au travail est étudié comme un système de relation avec des « *modalités sociales, idéologiques, culturelles, etc, de construction, de fonctionnement, de structuration, de légitimation et de déstructuration* » (Gnabeli R. Y., 2004). Sous cet aspect, les activités du secteur informel telles que le cirage, la pré-collecte

² Ce contrôle a l'aspect d'une domination qui est à la fois qualitative (valorisation de l'activité par le statut d'enfant) et quantitative (majorité démographique).

d'ordures, le travail domestique sont abordées comme des espaces d'insertion professionnelle de l'enfant. Ils sont analysés en prenant appui sur la théorie de la reproduction sociale d'Erving Goffmann (Goffman E., 1974 ; 1975; 1991 ; Bonnico C., 2007). Cet auteur démontre que les processus de socialisation se font sur la base de trois types de rapports à savoir : les rapports de pouvoir, de production et de construction identitaire. En ayant recours à sa thèse, il est question d'examiner la façon dont les enfants travailleurs construisent leurs rapports de pouvoirs dans les métiers qu'ils occupent, s'organisent dans les rapports de production ou encore s'activent à transformer leur statut.

L'article a pour objectif d'analyser les formes de conflits et les processus de légitimation des enfants au travail, notamment en milieu urbain. Dans cette perspective, il aide à comprendre le travail des enfants comme une production sociale avec des finalités idéologique, culturelle et/ou économique. L'important est de mettre en évidence les effets conjoints non seulement des processus de reconstruction identitaire, de valorisation de compétences et de protection du marché de travail, mais aussi l'influence de ce travail sur leurs implications dans la vie familiale et sociale en milieu urbain.

Les travaux d'étudiants, au nombre de quinze (15), ont porté sur des activités économiques dans lesquelles on observe une prédominance d'enfants. Ce sont entre autre les activités de cireur, de porteurs de bagages (sur la tête ou dans des brouettes), filles de ménages ou domestiques, rabatteurs de clients pour mini- cars ou apprentis de mini -cars, précollecteurs d'ordures ménagères. De tels travaux ont été menés sur des espaces sociaux ciblés comme champ d'observation du travail des enfants en milieu urbain. Ce sont les espaces-marchés, les gares routières dans les communes d'Abobo, Yopougon (Abidjan), le site administratif (Plateau- Abidjan), le quartier résidentiel (Cocody- Abidjan). Les outils de collecte et d'analyse des données sont essentiellement celles de l'approche qualitative. En effet, des entretiens individuels, précisément l'entretien semi-dirigé, le récit de vie ont été menés sur la question.

L'analyse transversale des ces travaux a permis de nuancer les représentations, pratiques d'institutions nationales et internationales portant sur le travail des enfants, de montrer la manière dont leurs normes sont déconstruites par les enfants travailleurs. A l'inverse, cela a aussi permis de recenser des pratiques dites « innovantes » au sein du travail des enfants .Sur le terrain, ce sont elles qui sont légitimées et valorisées contrairement aux pratiques ponctuelles d'élimination de ces types d'activités. Les recherches ont été essentiellement entreprises sur la base de méthodes qualitatives c'est-à-dire la phénoménologie, l'herméneutique et l'étude biographique. Il a été question de rechercher les expériences de

travail chez les enfants, la façon dont ils vivent leurs relations dites « professionnelles » au sein des activités en question, le sens qu'ils en donnent, les pratiques identitaires qui y apparaissent. Les échantillons³respectifs des travaux d'étudiants sont de 10 à 20 enquêtés. Ils possèdent en commun les critères de validité qui caractérisent l'échantillonnage en recherche qualitative : la diversification et la saturation des données.

1- De la nature des conflits et du processus de légitimation des enfants au travail

Les conflits suscités par les enfants travailleurs sont entretenus comme un moyen pour renverser les stigmates identitaires (enfants interdits de travail) produits autant par les institutions internationales que nationales. Les enquêtes réalisées révèlent que le travail des enfants apparaît comme une opportunité pour mettre à profit un cadre d'expérience à bas âge. A l'analyse des différents discours de ces enfants travailleurs, ils affirment tous être issus de « *familles pauvres* ». Ils s'adonnent aux activités de cireur, filles de ménages, porteurs de bagages, avec l'intention de rompre avec cette idée de pauvreté (Agier M., 1995). En effet, à cause de la situation économique des parents, généralement affichés comme « faible », et le sentiment d'incertitude développé autour de leur réussite sociale, ils préfèrent se mettre au travail. Or, cette insertion dite précoce de ces enfants au travail n'échappe pas au contrôle et à la surveillance induite par l'application des normes institutionnelles.

Certes, si du point de vue des institutions comme la mairie, l'application des lois sur le travail des enfants est supposée contribuer à les protéger, ce point de vue n'est pas partagé par les enfants travailleurs de la commune. En outre, ces lois sont perçues chez ces derniers comme le moyen de les empêcher d'atteindre sans contraintes leurs objectifs de travail. Pour eux, elles ne contribuent qu'à renforcer la situation de pauvreté qu'ils vivent au lieu d'être des outils favorables à les défendre contre les menaces de la précarité socio-économique, la vulnérabilité et l'exclusion sociale (Sordes-Ader F et Tap P., 2002).

De même, si les enfants se font une représentation dévalorisante des lois en vigueur sur leur travail, cela n'est pas partagé par les acteurs des institutions relais de l'Etat telle que la mairie. Dans la commune du Plateau (Yao R. 2013), dans le souci de se conformer à ces lois, les enfants sont rejetés du monde des travailleurs. Leur présence et leur identité sont jugées « *nuisible et inacceptable* » dans la réglementation des activités économiques. Cette politique municipale, bien qu'une simple lutte contre le travail des enfants, diffuse des règles

³ L'accent est mis sur le critère âge particulièrement sur la tranche allant de 10 à 17 ans, la majorité sociale étant fixée à 18 ans en Côte d'Ivoire. Le sexe n'a pas été un élément déterminant dans le choix des activités et la collecte des données. Toutefois, l'étude a pris en compte les principes de la diversification, de la saturation et les formes de différenciation liées au critère de sexe.

d'interdiction d'exercice des activités économiques par les enfants. Elle est aussi reconstruite comme une lutte contre le développement de l'économie informelle (Gnabeli R Y et Lognon J-L., 2010).

La formalisation du métier de cireur par exemple est une illustration de cette politique dite « marginaliste ». Les enfants y sont considérés comme des concurrents capables de déstabiliser ce circuit⁴, des rivaux fonctionnant dans le champ informel et à ne pas sous-estimer. Ainsi, contrairement à l'idée selon laquelle ils « *ne représentent rien ou ne valent rien* » (Kouakou D., 2013) dans l'organisation et le fonctionnement du métier de cireur, leur implication significative dans cette activité économique passe aux yeux des conseillers municipaux comme une participation dont l'enjeu est de détruire un circuit économique qu'ils estiment important. Malgré les fréquents efforts c'est-à-dire, la présence matinale sur le lieu de travail, le contournement des points de contrôle de la police municipale, la dissimulation de l'identité de travailleur par le choix de tuteur⁵-cireurs adultes ou de tutrice commerçante, etc, pour se maintenir dans cette activité, les enfants sont constamment confrontés aux représailles de la police municipale.

Bien d'autres cas similaires permettent d'illustrer les conflits que vivent les enfants au travail. A Yopougon, précisément à la gare routière et au sein des entreprises de transport de la Siporex, on remarque une mise à l'écart organisée des enfants dans les activités telles que le port de bagages (Tagro Evelyne A., 2013). L'objectif d'exclure les enfants de ce travail est matérialisé par une production de règles marginalistes⁶ propres à ces entreprises de transport (recrutement sur présentation d'une pièce administrative, refus des acteurs de moins de 18ans). Que ce soit l'une ou l'autre des pratiques précitées, la volonté des enfants de se

4 Le projet de formalisation de l'activité de cireur a permis l'installation de 100 kiosques de cirage sur l'espace communal. Ils sont détenus par des jeunes dont l'âge excède 18ans. L'organisation dans cette activité est facilitée par le contrôle et la surveillance d'une brigade communale également désigné comme brigade pour l'assainissement et contre l'insalubrité. Elle est à ce titre chargée de veiller à la sensibilisation des enfants, de lutter contre leur invasion dans le métier de cireur par des moyens dissuasifs.

5 Les tuteurs jouent un rôle important dans le maintien dans cette activité de cireur. Par exemple, les tuteurs hiérarchiques c'est-à-dire les cireurs adultes manœuvrent pour la mise en place des enfants en les présentant comme leur assistant et les préparent ainsi à les relayer. Quant aux tutrices commerçante-restauratrice, elles jouent le rôle de tuteurs de proximité. Elles aident à la sécurisation du travail, à protéger les enfants contre les menaces de la police municipales en les faisant passer à leurs yeux comme leur propre enfant venu les soutenir.

6 Le travail de porteur de bagage est soumis à un contrôle, à une réglementation qui vise à tenir les enfants à l'écart du fonctionnement de cette activité. Du moins, le recrutement ce poste se fait sur présentation d'une pièce administrative (attestation d'identité, carte nationale d'identité). Les mineurs c'est à dire les candidats ayants moins de 18 ans sont refusés.

maintenir dans cette activité crée un climat de méfiance⁷, de récurrentes oppositions avec les tenants de ces institutions.

Un autre type de conflit lié au travail de ces enfants est perçu dans les tentatives d'institution de leadership. Ce cas de conflit permet de mettre en évidence l'opposition entre les enfants travailleurs et les acteurs adultes avec lesquels ils partagent la même activité économique. Plusieurs cas de figures peuvent être cités. Par exemple, sur l'espace marché de la gare routière d'Abobo, les enfants déstabilisent la structure organisationnelle des adultes présents dans l'activité de précollecte d'ordures ménagères (Branco R., 2013). Non seulement ils incitent la compétition au sein de l'activité, mais encore, ils mettent en place leur propre organisation. Ce qui leur permet de renverser le coût des prestations, d'échapper aux mesures de disqualification et de dissuasions imposées par ces adultes en vue de contrôler ce marché de la précollette d'ordures.

Les conséquences de cette opposition entre enfants et adultes précollecteurs sont multiples. Au plan économique, les enfants, loin d'être considérés comme des partenaires et des acteurs à protéger, sont plutôt repositionnés comme des rivaux avec lesquels la vie au travail est contestée. Cela, parce qu'ils suscitent une concurrence jugée déloyale⁸. En réalité, les premiers venus dans ce métier, quelques femmes⁹ et les pré-collecteurs à la brouette de sexe masculin¹⁰ sont confrontés à ces nouveaux –venus enfants. Les premiers s'insurgent contre les seconds et mettent en place des stratégies pour les disqualifier de cette activité (intimidation verbale, violences physiques). Ces processus de mise à l'écart sont expliqués par le fait que la clientèle opte progressivement pour les enfants et ces derniers sont de façon récurrente accusés par les adultes précollecteurs de la détourner.

Malgré la diversité de ces conflits et le sens qui les accompagnent, ils ont un point commun. Ce sont des indicateurs symboliques qui montrent que, l'application des lois internationales et des règles locales en vue d'interdire l'accès du travail aux enfants est limitée (Morin S., 2012). Elle reste parfois impuissante face à la détermination des enfants à travailler, la revendication et l'appropriation de certains travaux : précollecte d'ordures, rabatteurs de

7 D'un côté, les entreprises de transport durcissent les mécanismes de rejet des enfants hors de l'activité de porteur de bagage. Les moyens de répressions ou de dissuasions ont parfois des violences physiques (gifle, etc). De l'autre côté, des groupes de travail contrôlés par des tuteurs marchands. Ils mettent les enfants au travail, assurent leur protection. Ces derniers se font recrutés dans ces groupes pour vaquer librement à leurs occupations.

8 Cette concurrence est suscitée par l'intrusion des enfants dans l'activité. Elle ne peut cependant pas être décriée par les adultes à cause d'une part, le fait que la pré-collecte des ordures est représentée sur le marché comme un travail d'enfant et le dispositif de sécurité latent, caché (recours à la police, parents ou parrain protecteur, etc) en cas de violences sur ces derniers.

9 Elles sont dans la tranche d'âge de 30ans et plus

10 Ils ont au moins 19 ans et plus

clients pour mini-cars, filles domestiques, etc. (Brango R, 2013 ; Kassi G., 2013 ; Kouakou D., 2013). En contribuant à mettre en évidence la spécificité de ces activités, les conflits liés au travail des enfants permettent également de comprendre les processus de transformation sociale, la restructuration du mode d'action publique des enfants. Par des stratégies réflexives, ils refusent toute instrumentalisation de leur identité au travail et s'activent à faire reconnaître leurs compétences dans ce champ social. D'ailleurs, ces conflits sont vécus comme une forme d'éducation à la lutte pour leur survie. A partir des expériences conflictuelles, se construit aussi le mécanisme de régulation des acteurs enfants exerçant les activités en question.

Pour les partisans du travail des enfants, de tels conflits ont une fonction intégrative. En dépit de leurs caractères ponctuels, parfois « invisibles » dû au fait que le travail des enfants n'est pas reconnu du pouvoir public, ce sont des instruments « efficaces » par lesquels ils s'imprègnent de façon précoce des mécanismes du marché : concurrence, construction et contrôle de monopole économique, domination et défense d'intérêts marchands. Egalement, l'expérience conflictuelle, loin de confirmer l'apparente stigmatisation des enfants hors du travail, est transformée en une nouvelle forme de négociation pour leur maintien dans les activités économiques. Du reste, ces conflits sous-entendent une revendication implicite des enfants à participer au marché du travail.

2- Positionnement et valorisation de l'identité de travailleurs chez les enfants

La reconstruction de l'identité au sein des activités occupées par les enfants travailleurs passe par des rites d'interaction. Ces rites¹¹ se révèlent comme les routines des activités en question. Ils incarnent des expressions de légitimité ou de reconnaissance sociale et sont affichés chez les partisans du travail des enfants comme les éléments symboliques de la domination de ces derniers. Face aux barrières institutionnelles, ces rites permettent aux enfants de s'inscrire dans des processus réflexifs et de donner sens à l'organisation d'un ensemble d'activités. Ce sont entre autre la production de règles de fonctionnement dans les activités en question, le développement de compétences relationnelles liées aux exigences spécifiques du métier. On peut également parler de l'idée d'une légitimation de leur identité de travailleur à partir des situations d'apprentissage et enfin la diffusion de l'expertise acquise au fil du temps.

Empiriquement, la recherche a établi les rites suivants : les rites d'inscription dans les activités économiques, les rites qui consolident l'organisation du travail, enfin les rites de

¹¹ L'angle sous lequel le rite est abordé ici est essentiellement sociologique et non anthropologique. Il est question d'un ensemble de pratiques quotidiennes érigé en normes, en règles d'interaction. Ces pratiques ne sont pas obligatoire, fixés de façon définitive, mais évoluent en fonction du contexte et de la situation donnée.

fonctionnement dans l'activité en question. Quoi que différents et en dépit du fait que ces rites liés au travail des enfants ne sont produits que dans le champ informel, ils contribuent à mettre en évidence des trajectoires professionnelles spécifiques. D'ailleurs, dans l'imaginaire populaire de ces enfants travailleurs, leur évolution ainsi que leur renforcement donnent lieu à des processus de professionnalisation et de fabrication de compétences au sein des ces activités du secteur informel.

Les rites d'inscription à l'activité renvoient aux modes d'insertion dans l'activité économique en question. On y trouve des rites initiaux qui témoignent de la première expérience du métier. En général, c'est un apprentissage sur le tas, une autoformation, c'est-à-dire, les enfants exerçant ces travaux s'instruisent seuls, sans maître, apprennent sur le tas. Le discours suivant en est une illustration : « *...mon papa est décédé, je ne le vois plus donc il faut s'essayer au cirage. On a payé chacun cirage, deux brosses à cirage, chiffon et aiguille pour coudre les chaussures .Moi même je ne connaissais riens dans l'affaire. Donc quand je suis rentré la maison, j'ai pris ma paire de Sebago (chaussures) et j'ai commencé à essayer de coudre pour voir ce que ça va donner. C'est comme ça je me suis lancé dans l'activité...* » (Yao R., 2013).

Les rites d'organisation du travail renseignent sur la façon dont les enfants opèrent pour se légitimer et justifier socialement leur présence dans l'activité. Des marges horaires sont stratégiquement fixées en rapport avec les heures de services, et de pause de l'administration publique, avant et au cours des heures d'affluence pour le marché, les heures d'arrivée de cars de voyage. Ils font bon usage de ces marges horaires non seulement pour marquer socialement ces espaces de leur présence, mais aussi pour susciter la reconnaissance progressive d'un marché entretenu et contrôlé par les enfants.

Ce marché est supposé avoir deux fonctions intégratives : premièrement, il est sensé produire des retombées financières considérées comme une aide à la famille, faire émerger une économie de profit avec des caractéristiques¹² propres à l'enfant (Rogalski M., 1998). Deuxièmement, il est sensé mettre en place les ressources de sa reproduction voire sa pérennisation. A ce niveau, les enfants s'imprègnent de la situation de travailleurs dans laquelle ils se trouvent, c'est-à-dire, de façon réflexive, ils reconstruisent et donnent du sens à la situation de travail, en définissant des projets à réaliser. Pour atteindre cet objectif, ils mettent en place non plus par adaptation, mais par anticipation, de nouvelles pratiques, des critères de qualité, de productivité au sein de leur métier. Le but est d'y mettre en œuvre le

¹² La somme fixée pour les prestations sont des prix forfaitaires, utilisée pour les dépenses en besoins primaires (nourriture quotidienne, achat d'habits à l'occasion de fêtes, etc) et l'épargne pour des investir dans des projets d'activités économiques jugées plus rentables.

processus de leur reconnaissance locale. Sous ce rapport, les techniques suscitées en vue de l'appropriation de ce marché ont pour fonction de les inciter de façon prioritaire à produire ou à renforcer leurs compétences. C'est en ce sens qu'ont été développées par exemple les stratégies d'appel et de fidélisation de la clientèle avec des expressions familières comme « *le Boss* », « *la tantie* », « *le tonton* », « *papa* », « *maman* » (Yao R., 2013).

Ces stratégies sont associées à des enjeux de rapprochement de la clientèle. Elles sont orientées par la reconstruction des liens de clientèle en des liens de parenté sociale. Il en est de même des fonctions de tutorat. Ensemble, ils constituent des ressources symboliques mobilisées pour pérenniser la structure, c'est-à-dire l'organisation, les techniques d'approches et fonctionnement de l'activité concernée. A partir de ces expériences, les espaces de travail pour enfants comme la gare routière, les ménages, les marchés, etc, sont reconstruits comme des espaces de la continuité de l'éducation familiale, des lieux d'apprentissage et d'expériences professionnelles continus.

Dans l'imaginaire populaire de ces espaces, les résultats escomptés en termes de formation de la personnalité de base, de production de compétences et de préparation à la réussite sociale par le travail des enfants sont de fait comparés à ceux de l'enseignement, les stages liés à l'école classique, l'entreprise, le bois sacré. Au demeurant, c'est le lieu privilégié de la régulation des acteurs de l'économie marchande. C'est aussi le lieu de la capitalisation des ressources sociales nécessaires à la fragilisation progressive de la domination des adultes. Sur ces espaces de travail, l'acquisition du leadership par les enfants, bien plus les processus de renversement du contrôle des adultes sur le marché des métiers en question, l'émergence de leur domination de ces marchés sont expliqués par la capacité à mobiliser des ressources structurantes telles que la fidélisation de la clientèle. Il ya aussi le contrôle des ressources symboliques c'est-à-dire la maîtrise ou l'aptitude à manipuler les techniques d'approches de la clientèle. Au plan idéologique, la compétitivité au travail est motivé par l'idéologie de la sécurité du parcours professionnel, la croyance en l'idée que le professionnel dans ces « *petits métiers* », c'est celui qui se fait du client et arrive à maximiser des fonds pour épargner, à se reconstruire un statut valorisant.

Les rites de fonctionnement dans l'activité se déclinent sous trois aspects : les réseaux d'amis, les réseaux de clientèle et les réseaux de sécurisation du travail. Ces réseaux permettent de mettre en place une diversité de rapports sociaux. Ce sont entre autre les rapports de solidarité, négociation, les relations de tutelle, de pouvoir et les rapports d'opposition. Par exemple, les réseaux d'amis favorisent l'identité du groupe de travail. Bien que l'activité ne

soit pas obligatoirement menée de façon collective, le statut commun, les logiques de participation similaires en termes de production d'idéologies communes, de principes d'entraide, de partage d'informations, la vie quotidienne de travail tournée vers la famille, etc deviennent les indicateurs de la définition d'une identité collective. Ces éléments sont aussi les ressources de la valorisation des compétences individuelles et collectives.

Les techniques de négociation ou de marchandage sont activées, consolidées dans les rapports avec la clientèle. Quant aux réseaux de tutelle, de pouvoir, d'opposition et de sécurisation du travail, ils sont formés en mettant respectivement l'accent sur le soutien des parents, des tuteurs ou parrains, les concurrents dans l'activité et les agents de l'ordre c'est-à-dire la police municipale, la brigade pour mineurs, etc.

Ces rites de fonctionnement dans l'activité se construisent de deux manières : d'une part, une surveillance informelle où la sécurité des enfants est considérée comme un bien public partagé. Les faveurs, l'entraide, l'encouragement, la fidélité de la clientèle sont les piliers de cette protection. Il ya d'autre part, la surveillance formelle des enfants. Le recours à la police, aux instances judiciaires, la sanction et la loi y sont affichés comme des éléments indispensables au « *bon* » fonctionnement de l'activité. Car, bien que ce type de surveillance soit supposé contribuer à empêcher l'accès du travail aux enfants, il est mobilisé de façon inverse comme la garantie pour entrer en possession de son revenu. Les enfants, avec le soutien des parents, la mobilise en vue de dissuader les violences et les formes d'exploitation à leur endroit. Cette réorientation de la protection formelle des enfants vise de façon contradictoire à promouvoir et encourager les enfants au travail. Elle est mobilisée comme un outil pour fragiliser les « *permanentes* » confrontations avec les prestataires adultes sur le lieu de travail.

Plusieurs supports symboliques sont associés aux rites de fonctionnement dans l'activité. On peut les classer en deux groupes. Les supports immatériels et les supports matériels. Les premiers reposent sur l'attachement, la diffusion de valeurs telles que la confiance, l'obéissance, l'endurance, les techniques de fidélisation et la captation de la générosité de la clientèle. D'autres valeurs similaires sont stratégiquement valorisées par la répartition du travail par sexe. Si chez les garçons, l'accent est mis sur le sens de l'entraide, les liens d'amitié ou la fraternité, chez les filles, c'est plutôt l'attrait aux tâches de ménages. Elles considèrent leur insertion « précoce » au travail comme un moyen d'apprentissage et de renforcement de la compétence d'aide à la mère, de soins aux enfants, la gestion des dépenses

alimentaires, la gouvernance familiale. A ce propos, les compétences de cuisinière, de « *nounou* », filles de ménage, gouvernante sont interprétées comme des valeurs innées.

A propos des rites matériels, on y retrouve les pratiques de l'économie non marchande et marchande telles que les dons d'argent, les pourboires, la fixation de prix pour les prestations offertes. Il ya aussi les pratiques sociales comme la fréquentation d'espaces publics comme les espaces marché, la gare routière, etc et privé : hôtel, etc. En plus des pratiques précitées, on note également une assistance financière, alimentaire réciproque dans les réseaux d'amis travailleurs. Il est question d'emprunt d'argent, de repas commun dont le sens est d'entretenir la solidarité entre acteurs de la même activité. Plusieurs témoignages permettent de confirmer ces différents rites : « *on ramasse les poubelles... elle donne 100 francs, mais quand la poubelle est beaucoup, elle peut te donner 150 francs* » (Brango R., 2013) ; « *il existe une sorte de solidarité, d'amitié et de fraternité entre les enfants. Ils s'associent pour manger, payent leur nourriture à tour de rôle. Ils se font souvent des prêts afin de se soutenir* » (Tagro E., 2013).

Ces différents rites sont présentés comme des modèles de stratégie de travail à entretenir et pérenniser dans la relation avec la clientèle. Chez les partisans du travail des enfants, ils sont comparés aux modes de socialisation des enfants dans les villages c'est-à-dire en milieu rural avec les formes d'éducation traditionnelle (Salmon L., 1997). Cette référence aux rites d'apprentissage traditionnel est mobilisée pour soutenir le processus d'adaptation à la vie urbaine. Elle contribue à présenter le travail des enfants comme le produit explicite d'une culture importée en ville. Le respect de ces rites permet d'activer une représentation valorisante de ces activités chez la clientèle. Ils sont appliqués avec honneur et prestige par les enfants.

3-De la légitimation des enfants au travail : sens et significations

Les activités économiques étudiées débouchent sur des faits originaux. Il s'agit par exemple de la mise en valeur d'un capital social qui se décline en des compétences individuelles ou collectives, des techniques de travail, des politiques d'appel et de maintien de la clientèle. Un tel capital, en favorisant la production de liens valorisés au sein des travaux concernés, permet de légitimer leur initiation et leur appartenance précoce à la vie d'adulte, contribue à la reconstruction de leurs rôles, statuts aussi bien en famille que dans les interactions urbaines.

Ce capital social permet également de les distinguer comme dominants dans les rapports de force au sein de ces activités. Par exemple, pour ce qui est de l'application du capital technique, l'accent est mis sur une revendication de compétences de deux manières. Premièrement, c'est l'idéologie de la compétence féminine¹³ ou masculine¹⁴ qui est mobilisée pour se reconstruire comme dominants dans telle ou telle activité. La diffusion de cette idéologie s'appuie sur des faits historiques où les enfants sont déjà reconnus à cause de la réputation acquise dans certains travaux exercés : aide-ménagère, travail domestique (Jacquemin M., 2009). Deuxièmement, la préférence des enfants comme main d'œuvre à bon marché est de plus en plus sollicitée par la clientèle (Diallo Y., 2002). Cela devient progressivement une ressource privilégiée de leur légitimation au travail. Dans les rapports marchands, cette ressource est interprétée comme une faveur faite à l'enfant, le travail étant pour lui le moyen d'échapper à la vulnérabilité. De telles pratiques prennent le sens de dépassionner le débat politique sur la présence des enfants au travail. Il est aussi question d'affranchir cette catégorie de travailleurs de la lutte idéologique organisée par les institutions internationales en vue de les éliminer.

La principale raison des enfants au travail, c'est la recherche de gain, elle-même perçue comme un moyen de lutte contre la pauvreté (Lachaud J-P., 2009). Une telle vérité est socialement entretenue chez les partisans de ce travail. Toutefois, ce ne sont pas seulement les rapports intéressés qui sont privilégiés dans la relation à la clientèle. En effet, au-delà des pratiques intéressées, les activités entreprises sont aussi caractérisées par des actes de gratuité et de générosité. Plus les enfants s'enracinent dans les activités économiques en question, la relation marchande est supplantée par la production et l'entretien de liens valorisants. En mettant l'accent sur les effets entraînés par cette reconstruction des rapports de travail, cela déteint sur les projets d'épargne, les processus de maximisation de bénéfice. Ces nouveaux rapports avec la clientèle sont vécus comme des normes pouvant faciliter l'obtention de contrats de travail, toute chose qui contribue également à la fidélisation de la clientèle. On le perçoit dans le discours suivant : *« ici à la cité, ce n'est pas l'argent de cirage seulement qui nous nourrit. Nos vieux pères et nos vieilles mères qu'on a connu nous encourage avec les cinq milles francs, dix milles francs ... »* (Yao R., 2013).

13A Angré, un quartier résidentiel de la ville d'Abidjan, les jeunes filles ont acquis une réputation dans le métier de domestique. On parle couramment de jeunes filles domestiques pour mettre en évidence non seulement leur majorité démographique dans ce métier, mais aussi leurs compétences dans les domaines culinaires.

14 L'activité de rabatteurs de clients pour mini cars nécessitant assez d'effort et risques est désignée comme étant propre aux enfants de sexe masculin.

Dans la recherche d'une identité valorisante, la fidélisation et la confiance suscitées dans les réseaux de clientèle deviennent les réponses à l'incertitude autour de l'insécurité au travail. Parmi ces réseaux de clientèle, certains acteurs¹⁵ du dispositif formel de sécurité (brigade de salubrité) construisent aussi des rapports de parenté sociale avec les enfants. Dans la commune du Plateau par exemple, ces derniers s'inscrivent dans des conflits de rôles où on les perçoit tantôt comme une « menace » pour les enfants, tantôt comme une aide stratégique en information afin d'échapper aux représailles de la brigade municipale. Ensemble, avec les tuteurs hiérarchiques et de proximité, leurs actions de protection des enfants travailleurs contribuent de façon implicite à afficher stratégiquement l'activité de cireur comme un secteur protégé. Ce qui est mis en évidence en ces termes : *« les cireurs exerçant de façon formelle ... les autorisent à venir s'installer auprès d'eux en cas de présence de la mairie sur le terrain... Quant aux clients, ils préviennent les enfants de la présence de la brigade lorsqu'ils perçoivent leur véhicule de patrouille. Ils les autorisent l'accès de certains lieux privés pour échapper la mairie...La brigade qui est chargée de faire respecter les mesures prises par la mairie, prévient les enfants de leurs patrouille pour qu'ils prennent leur précaution compte tenu de leur statut d'enfant. »* (Yao R., 2013).

Chez les partisans du travail des enfants, cette réalité s'impose comme une évidence indiscutable qui influence progressivement la reconstruction des rôles et statuts occupés en famille. Au regard des expériences de travail en milieu urbain, ce type de travail est mis en rapport avec les processus de redéfinition de la domination au sein de la famille. En effet, de la famille à l'espace de travail, les liens avec les parents ne sont pas rompus. Les rôles de pouvoirs sont relativisés sur la base de la participation significative des enfants aux dépenses alimentaires, l'acquisition progressive de leur autonomie de façon prématurée.

De telles participations aux besoins primaires de la famille (dépenses de nourritures, vestimentaires, etc) sont interprétées comme un apprentissage de la gestion de la famille à bas âge. Et, l'enfant, à partir de ces contributions financières, n'est plus l'agent dominé mais plutôt un acteur réflexif qui renégocie ses rôles de pouvoir et sa responsabilisation en famille. C'est ce rapport de l'enfant travailleur à la famille que Tagro relate en ces termes: *« les enfants sont considérés comme des adultes, des chefs de famille, en complétant l'argent du marché, en se prenant eux même en charge, en payant leurs vêtements, en se soignant par leurs propres moyen, etc . Ils jouent en quelque sorte le rôle de parents à leur place »* (Tagro E., 2013).

15 Ce sont aussi des partisans du travail des enfants.

4-Discussion

Le travail des enfants, loin d'être seulement un élément du système de production économique en ville, est aussi une forme d'éducation et d'expression de la citoyenneté urbaine. Les enfants présents dans les activités économiques y apparaissent comme impliqués dans le choix de leur éducation. Bien plus, ils se font le sentiment de se prendre en charge, de s'appropriier et de définir eux-mêmes les sillons de leur réussite sociale. Ils prennent appui sur les activités économiques dites « décentes » et revendiquent de façon implicite un rapport à la ville. Celui-ci ne repose pas uniquement sur les échanges économiques mais aussi, sur des enjeux de reconnaissance sociale, de légitimation identitaire. S'ils pensent que les normes internationales et nationales de la lutte contre le travail des enfants les retiennent captifs dans la pauvreté, ils mobilisent en retour le mythe de l'apprentissage pour se reconstruire une identité valorisante et les contourner. Ces processus de déconstruction et de reconstruction de leur identité de travailleur contribuent à expliciter la thèse de Goffman selon laquelle : *« l'idée que se fait un individu de son identité et de sa nature (...) naît dans des interactions et se développe à travers elles »* (Goffman E., 1973).

Les résultats de cet article convergent avec les analyses des auteurs comme Kateb (2002), Bonnet (2007), Delalande (2009), Jacquemin (2010), Lida (à paraître). Ces critiques ont en commun de montrer que les expériences d'enfants travailleurs sont surtout conditionnées par les facteurs structurels. Ce sont entre autre les pratiques familiales, le mode de reproduction sociale et culturelle (Lange M-F, Zoungrana C M et Yaro Y., 2002). Ils soutiennent ainsi l'idée que le travail des enfants est une production culturelle, une forme singulière d'insertion professionnelle dans le secteur informel. Cette organisation est elle-même surdéterminée par des structures économiques créatrices d'identité sociale. Et, c'est dans le rapport avec le marché du travail, que les enfants s'activent à développer les pratiques réflexives en vue de contourner les normes d'interdiction de leur travail.

Pour ce qui est des résultats de l'article, hors du champ de l'éducation à l'école « classique », les enfants se fixent des priorités de réussite économique, se lancent le défi de reconstruire par des efforts personnels leur réinsertion sociale. Leur résilience au travail est perçue comme une activité réflexive et préventive chargée de valeurs subjectives, nourrie par les spécificités culturelles. Loin de remettre en cause les solutions « curatives » de l'élimination des activités économiques dans lesquelles ils s'insèrent, ces enfants travailleurs les reclassent plutôt comme des mises en scènes impérialistes auto-entretenues par les institutions internationales et nationales.

Conclusion

Analysée à partir de la théorie de la reproduction sociale d'Erving Goffmann, certaines activités exercées par les enfants sont l'objet d'une organisation sociale et d'un fonctionnement toujours actualisés. Elles produisent et reproduisent des rites qui en assurent la pérennisation. En considérant les formes de conflits qui y naissent, les processus de légitimation qui en découlent sont considérés comme un habitus en dehors duquel l'insertion sociale des enfants travailleurs, du point de vue culturel, ne peut être productive. Un tel point de vue émane d'un processus d'interprétation fondé sur la compréhension de routines d'apprentissages, elles-mêmes repositionnées comme étant la phase essentielle de production, de renforcement de compétences individuelles ou collectives chez ces enfants inscrits dans les activités économiques. Il s'impose progressivement avec la force de l'évidence, non pas dans l'objectif que les institutions internationales et nationales admettent nécessairement le bien-fondé de la conduite adoptée par les enfants travailleurs, ni qu'elles en acceptent les justifications, mais qu'elles puissent au moins en imaginer le fonctionnement sans éprouver un sentiment d'absurdité. La spécificité de cette insertion professionnelle, même si elle se fait à bas âge, devient la ressource symbolique qui modifie leurs rapports à la ville. Au-delà donc de la lutte contre le travail des enfants, les activités occupées par les enfants travailleurs d'Abidjan sont devenues plutôt des lieux de participation et d'intégration sociale. Ils s'y insèrent non seulement avec le sentiment de produire et de légitimer des droits factuels liés au travail, mais aussi, pour promouvoir les formes d'expression de leur citoyenneté en milieu urbain. Il va donc nécessiter de questionner ces expressions de la citoyenneté urbaine et de les requalifier à la lumière des procédures informelles de l'éducation de l'enfant en Côte d'Ivoire.

Références documentaires

Agier M., 1995, Pour une anthropologie critique de la pauvreté ? Note sur trois paradigmes culturalistes. Contribution pour le *Séminaire préparatoire au Sommet Mondial pour le Développement Social*. Disponible sur <http://www.horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins...7/.../010024427.pdf>

Barnier J., 2010, La domination adulte, critique d'un pouvoir incontesté. In *La Gazette buissonnière*. <http://enfance-buissonniere.poivron.org>

B.I.T., 2002, Eradiquer les pires formes de travail des enfants. Guide pour la mise en œuvre de la convention n°182 de l'O.I.T. Rapport de pays du Programme “*Understanding Children’s Work*” (UCW). Disponible sur http://www.ipu.org/PDF/publications/childlabour_fr.pdf

Boni G., 2014, Côte d'Ivoire: Lutte contre le travail des enfants - Mme Ouattara invite les professionnels de la communication à s'y engager. In *Fratmat. Info*. Disponible sur <http://www.fratmat.info>

Bonnet M., 2007, Le défi des enfants travailleurs africains. In *Recherches internationales*, n°80, pp.-22. Disponible sur www.recherches-internationales.fr/RI80_pdf_2/RI80_Bonnet.pdf.

Bonnico C., 2007, Goffman et l'ordre de l'interaction : un exemple de sociologie compréhensive. In *Philonsorbonne* [En ligne], consulté le 25 mars 2014. Disponible sur <http://philonsorbonne.revues.org/102> <http://www.philonsorbonne.revues.org/102>

Bouffard M., 2011, L'institutionnalisation de l'enfance de la marge : le cas de l'école d'industrie de l'Hospice St-Joseph-de-la- Délivrance. Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval dans le cadre du programme de maîtrise en sociologie pour l'obtention du grade de maître es arts (M.A.). In *thèse et mémoire université de Laval*. <http://www.theses.ulaval.ca/2011/28101/28101.pdf>

Branco R., 2013, *Identification et analyse des mécanismes de protection et d'autoprotection des enfants en Côte d'Ivoire : le cas des pré-collecteurs d'ordures ménagères à la gare routière d'Abobo*. Mémoire de Master 1 , I.E.S, Abidjan.

Delalande J., 2009, Pratiquer l'anthropologie de l'enfance en sciences de l'éducation : une aide à la réflexion. In Vergnion A., *40 ans des sciences de l'éducation. L'âge de la maturité? Questions vives*, Caen, PUC-Scérén, p.103-112. http://www.unicaen.fr/puc/crire/ouvrages/40ans_education/1040ans_education.pdf?

Diallo Y, 2002, Les déterminants du travail des enfants en Côte d'Ivoire. Document de travail n°5 Université Montesquieu-Bordeaux IV, France Disponible sur <http://www.ged.u-bordeaux4.fr/ceddt55.pdf>

Goffman E., 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne*, tome 2 : Les relations en public, Minit, Paris, trad. d'A. Kihm. P .278

Goffman E., 1974, *Les rites d'interaction*, Minit, Paris

Goffman E., 1975, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*. Minit, Paris (éd. orig. *Stigma : Notes on the Management of Spoiled Identity*. Englewood Cliffs , Prentice-Hall).

Goffman E., 1991, *Les cadres de l'expérience*, Minit, Paris, trad. d'I. Joseph

Gnabeli R Y., 2004: Les sociologies spécialisées entre les logiques du terrain et la théorisation : contribution à un débat. *KASA BYA KASA*, n° 5, EDUCI, Université de Cocody, Abidjan

Gnabeli R Y et Lognon J-L., 2010, Construction sociale des monopoles dans l'économie informelle abidjanaise. In *Itineris plus* (N° spécial Sciences humaines et Sciences sociales), Vol. 7, n° 8. Consulté le 12 mars 2014. Disponible sur <http://editions.cenarestgabon.com/./Gnabeli%20Itineris%202010%20final.pdf>

Jacquemin M., 2009, « Petites nièces» et « petites bonnes» à Abidjan : les mutations de la domesticité juvénile. *Travail, Genre et Société* (Dossier « Domestiques d'ici et d'ailleurs »), n°22, p. 53-74. Disponible sur <http://www.cairn.info/resume.php?ID=http://www.benin.ird.fr/content/download/60134/./1/./Jacquemin+2009.pdf>

Jacquemin M., 2010, Urbanisation, changement social et protection de l'enfance en Afrique de l'Ouest et du Centre. *Revue documentaire critique pour l'UNICEF West and Central Africa Regional Office*, Dakar.

Kassi G., 2013, *Identification et analyse des mécanismes de protection et d'autoprotection des enfants en Côte d'Ivoire : le cas des filles domestiques dans la commune de Cocody*. Mémoire de master 2, I.E.S, Abidjan.

Kateb K., 2002, Ecole, enfance et société en Algérie. In *Enfants d'aujourd'hui, diversité des contextes, pluralité des parcours*. Actes du colloque de Dakar, 2002. Disponible sur <http://www.erudit.org/livre/aidelf/2002/index.htm>

Kevin D., 2013, « Sylvie Octobre, Régine Sirota, l'enfant et ses cultures. Approches internationales », In *Lectures*, Les comptes rendus, consulté le 24 janvier 2014. Disponible sur <http://lectures.revues.org/1202>

Kouakou D., 2013, *Identification et analyse des mécanismes de protection et d'autoprotection des enfants en Côte d'Ivoire : cas des rabatteurs de clients pour mini cars*. Mémoire de Master 1, I.E.S. Abidjan

Lachaud J-P., 2009, Le travail des enfants et la pauvreté en Afrique : un réexamen appliqué au Burkina Faso. In *Economie & prévision*. Disponible sur http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=ECOP_186_0047.

Lange M-F, Zoungrana C M et Yaro Y., 2002, Éducation, enfants et sociétés de demain Exemples africains. In *Enfants d'aujourd'hui, diversité des contextes, pluralité des parcours*. Actes du colloque de Dakar, 2002. Disponible sur <http://www.erudit.org/livre/aidelf/2002/index.htm>

Lida S., (à paraître), La protection sociale de l'enfant en Côte d'Ivoire : les limites de la norme. Etude de cas

Morin S., 2012, *La normativité internationale relative au travail des enfants : l'approche abolitionniste de l'OIT remise en cause*. Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en droit international. Université du Québec à Montréal. Disponible sur <http://www.archipel.uqam.ca> > [Archive de publications électroniques](#)

Rogalski M., 1998, Le travail des enfants repose sur le système économique mondial. *Fondation Gabriel Péri*. Disponible sur http://www.gabrielperi.fr/IMG/article_PDF/article_a422.pdf

Sordes-Ader F et Tap P., 2002, Précarité socio-économique et vulnérabilité. In *Pratiques psychologiques* 4, 66-78. Disponible sur <http://www.pierretap.com/pdfs/203.pdf>

Tagro Evelyne A., 2013, *Mécanismes de protection et d'autoprotection des enfants porteurs de bagage pour clients de marché : le cas de Yopougon-Siporex*. Mémoire de Master 1, I.E.S, Abidjan

Yao R., 2013, *Identification et analyse des mécanismes de protection et d'autoprotection des enfants : le cas des cireurs dans la commune du Plateau*. Mémoire de Master 1, I.E.S Abidjan.